

EDITO

Une très belle année à toutes et tous



Après 3 ans, il est temps de faire le bilan de cette première partie de mandat.

La crise sanitaire ne nous a pas facilité le début de ce mandat mais Marigny les Usages a pu compter sur l'engagement résolu des agents et des élus pour la gérer au mieux.

Cette crise a reporté l'implantation des nouvelles entreprises. Ce manque de recettes se ressent sur notre budget depuis 3 ans. Afin de le rééquilibrer, nous devons limiter le nombre de travaux engagés pour l'année 2024.

Notre commune a connu une explosion démographique que nous essayons de limiter avec le nouveau PLUM. Mais elle entraîne des classes d'école bien remplies, accompagnées d'ouvertures de classe et de recrutement de personnel encadrant supplémentaire au périscolaire. En conséquence, nos dépenses de fonctionnement sont très importantes mais impossible à diminuer pour le bien-être des enfants.

Malgré ce contexte, nous avons bien avancé notre programme : les ¾ de nos projets sont en cours de réalisation ou déjà achevés. Parallèlement nous avons dû répondre aux imprévus : mur du cimetière, augmentation du coût total de la salle polyvalente, incendie de sa cuisine ...

Vous êtes nombreux à nous questionner sur l'avenir de l'église.

Nous sommes toujours en contact avec les assurances et les experts, afin de décider des travaux à envisager pour pouvoir l'ouvrir au public.

En attendant, elle est suivie par des géomètres qui surveillent l'évolution des fissures.



Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024

Philippe Beaumont

SOMMAIRE

BILAN A MI-MANDAT p 2 à 3
LA VIE MUNICIPALE p 4 à 6

- Finances et personnel communal
- Culture, Sport, Loisirs, Associations
- Environnement
- CCAS

LA VIE A MARIGNY p 7

ASSO' INFO p 8 à 10

- L'APEM
- Famille Rurale
- L'Air(e) des Artistes Associés
- Le Comité des Fêtes
- Les Anciens Combattants
- L'ESM Football
- L'ESM
- Ami-voix

ECHO BIO p 11

INFOS / AGENDA / ETAT CIVIL p 12

Invitation

*Philippe Beaumont, Maire de Marigny les Usages
et le Conseil Municipal vous souhaitent une*

**BONNE
Année 2024**

*Ils vous invitent à la cérémonie des vœux du maire
le vendredi 5 janvier à la salle des Etangs à 19h*

Marigny un village plein de rencontres



En continuant à développer les évènements déjà existants en coopération avec les associations, (fête nationale, repas des aînés, village de Noël...), l'équipe municipale a aussi créé d'autres évènements culturels : les vendredis de l'été avec des concerts au centre de notre village, la marche Marta'Rose, la semaine bleue et des expositions ou conférences. Toutes ces manifestations sont appréciées des Martarais au vu du nombre toujours important des participants.

Pour l'aider lors de ces évènements, la commune peut toujours compter sur les associations. Ces nombreux moments de rencontres permettent de créer du lien entre les martarais de tout âge et toutes origines.

Soutien aux associations :

Les élus continuent à soutenir les associations en leur donnant des subventions nécessaires à leur fonctionnement et au financement de leurs manifestations. De plus, elles ont la possibilité de louer gratuitement des salles communales. Le Conseil Municipal tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles de notre village. Ce sont les acteurs principaux de ce bien vivre ensemble que l'on peut observer à Marigny les Usages.

Marigny, une commune engagée pour la nature

Depuis 2021, Marigny les Usages a reçu la reconnaissance TEN (Territoire Engagé pour la Nature). Il a permis de faire entrer la commune dans une démarche de progrès et de projets en faveur de la biodiversité : animations auprès des plus jeunes à l'école, par exemple lors de chantiers participatifs, mais aussi la gestion raisonnée des espaces verts.

Limiter l'empreinte carbone est devenue une nécessité absolue face au dérèglement climatique. L'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin, présente le double avantage de réduire la facture énergétique et d'offrir plus de quiétude à la faune et à la flore. Un travail sur la consommation énergétique est en train de se faire avec l'étude de la rénovation de l'école.



Lors des soirées d'échanges, les Martarais déterminent l'ordre du jour par leurs questions aux élus. Il est vivement conseillé d'y participer : c'est un moment où les explications de vive voix sont toujours préférables aux réseaux sociaux ou mails.



Le Conseil Municipal a à cœur d'être à l'écoute des Martarais et de les impliquer au maximum dans les différents projets.

Les membres du CCAS sont toujours présents pour les personnes dans le besoin. Une convention a été signée avec la Banque Alimentaire pour que des familles martaraises puissent y avoir accès. Grace au partenariat avec le périscolaire de Marigny, des lettres d'anniversaire et de Noël ont été envoyées aux personnes âgées les plus isolées.

Les élus sont autant à l'écoute des parents que des enfants. Une convention a été signée avec la Mairie de Boigny sur Bionne permettant de proposer un centre aéré au mois d'août et aux ados d'accéder au Kiosque (un centre d'animation dédié aux collégiens).

Même les plus jeunes sont impliqués dans la vie de notre commune : suite à des demandes d'élèves, un espace sans tabac est maintenant délimité devant notre école. L'association "Commission des jeunes martarais", encadrée par des élus, a été créée pour animer encore plus notre village.



Deux projets qui n'étaient pas dans le programme du Conseil Municipal sont devenus prioritaires :

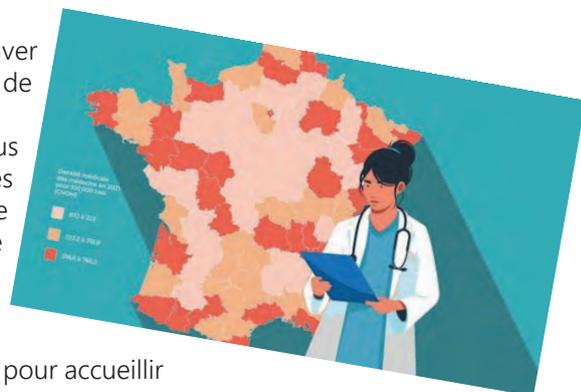
L'urgence de la création d'un pôle santé

L'urgence de la création d'un pôle santé :

Les élus sont pleinement conscients des difficultés des Martarais pour trouver un rendez-vous médical dans notre département. Depuis 2010, le nombre de médecins généralistes diminue chaque année.

En parallèle de cette diminution, on constate une concentration de plus en plus élevée de médecins dans certains territoires, au détriment des autres. Ainsi notre département est considéré comme désert médical. Le mandat précédent prévoyait une maison de santé dans le lotissement de la Sablonnière mais malheureusement, le promoteur, ayant trop tardé à la mettre en route, a décidé de changer de projet.

Le Conseil Municipal envisage de créer ce pôle santé dans les anciens bâtiments de la Sablonnière. Des travaux d'aménagement seront effectués pour accueillir les métiers paramédicaux et attirer des médecins.



La rénovation énergétique de l'école

La rénovation énergétique de l'école :

Soucieux du dérèglement climatique, il a été décidé d'anticiper sur les obligations du Décret tertiaire qui fixe les objectifs de réduction de la consommation des bâtiments d'ici 2050. La température dans l'école étant trop fluctuante lors des températures extrêmes, une étude de la rénovation énergétique concernant l'isolation et une meilleure ventilation a été effectuée. Des travaux de grandes importances seront donc effectués permettant ainsi une économie énergétique et un meilleur confort pour les petits Martarais.

Décret tertiaire

-40%
en 2030

-50%
en 2040

-60%
en 2050

D'autres projets sont à venir :

- La création d'un point habitant par le CCAS
- Favoriser les déplacements propres avec de nouvelles pistes cyclables et des chemins de randonnée
- Améliorer l'accessibilité handicap
- Nettoyer et entretenir les entrées du village
- Continuer à aménager le site de la forêt communale



Marigny, une commune de sportifs

La commune étant en plein essor, les élus conscients des enjeux du sport sur la santé, ont choisi de développer les infrastructures sportives avec le terrain synthétique de football permettant une pratique en toutes saisons, le tout nouveau terrain multisport (football, basketball, pétanque) rue du Lugère, la création d'un circuit de VTT dans notre forêt communale et l'éclairage des terrains extérieurs de tennis.

Principaux investissements 2023

- Fin des travaux du terrain synthétique – Achat container pour stockage matériel foot – Alarme – Panneaux - Inauguration le 17 juin 2023
- Fin des travaux de reconstruction cuisine et local poubelles suite incendie de Mars 2022
- Achat foncier et création d'un terrain multisports avec terrain de pétanque et aménagement paysager
- Cimetière (reconstruction du mur suite à éboulement avec clôture et relevage tombes pour 29 sépultures)
- École (Mobilier bibliothèque groupe scolaire – Rideaux – Panneaux affichage extérieur – Rénovation sanitaires maternelle)
- Périscolaire (achat vélos – informatique– achat mobilier)
- Restaurant scolaire (Achat lave-linge et four)
- Services techniques (Achat de matériel)
- Tennis (éclairage des terrains extérieurs)
- Pompe à chaleur Mairie – changement de tapis dans bâtiments communaux -
- Alarmes (changement système alarme dans tous les bâtiments communaux y compris l'école)
- Informatique (Serveur Mairie)
- Illuminations de Rues
- Emprunt (Pas de nouveaux crédits en 2023) En 2023 le capital remboursé au 31/12 est de 134 844€
- Plantations d'arbres – Achat poubelles opération tri hors foyers -
- Divers travaux de maintenance bâtiments communaux



Cette année, la Mairie de Marigny les Usages réalise le recensement de sa population pour mieux connaître

son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2024

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus d'information sur

www.le-recensement-et-moi.fr

Un des agents recenseurs recrutés par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Merci de leur réserver un accueil chaleureux.



Nicole PIOUFFRE



Jessica TEIXEIRA



Kenzo GRIMOIRE

Josette Lagareno

Terrain Bernard Prévost

Dans la continuité de l'inauguration du terrain synthétique nommé « Terrain Bernard Boyer », la municipalité, en accord avec les dirigeants de l'ESM section Football, a décidé de nommer le terrain d'honneur « Terrain Bernard Prévost » Bernard Prévost a cumulé les fonctions de secrétaire et de trésorier de 1983 à 1997 et n'a pas compté son temps pour traiter les échanges avec les autres clubs ou le district, sa participation active à l'arrosage manuel du terrain, au nettoyage des vestiaires, au traçage de terrain, la gestion des maillots, la préparation des gouters, arbitre de touche etc.....

En présence de Bernard, sa famille et des anciens joueurs et dirigeants, la municipalité l'a remercié pour sa disponibilité, son engagement, sa simplicité et son envie de faire évoluer le club aux côtés de Christian Saubion son président pendant toute cette période.



Reconnaissance TEN (Territoire Engagé pour la Nature)

Le Conseil Municipal a donné son aval au dossier présenté pour un renouvellement de la reconnaissance TEN par la Région. Cette démarche se concrétise par l'élaboration d'un dossier à remplir sur la plateforme de l'ARB (Agence Régionale de la Biodiversité). Elle se présente en 2 volets distincts :

Le bilan du 1er programme pour la période 2020/2023 (approuvé fin 2020) définissant une feuille de route pour les 3 années.

Le projet du 2ème programme pour les années 2024/2027 dans la continuité des actions déjà engagées et de celles à venir.



Téléthon

Pour la première année, la municipalité de Marigny les Usages a participé au téléthon en rejoignant les communes de Rebréchien, Loury, Vennecy, Chanteau et Boigny sur Bionne dans la « boucle des couleurs pour le téléthon ».

Malheureusement la pluie était bien au rendez-vous et sauf quelques courageux marcheurs, coureurs ou cyclistes, la participation fut faible avec un don de 290€. La cérémonie de clôture s'est déroulée à Rebréchien en présence des maires et un chèque global de 5 539,26 € a été remis au coordinateur du Loiret Rémy COQUERY de l'AMF (Association Française pour la Myopathie).



Village de Noël

28 exposants, 9 associations martaraises et le service périscolaire animaient le village de Noël du dimanche 10 décembre. Les martarais ont déambulé au milieu des stands en effectuant leurs achats de Noël et les enfants participaient aux activités proposées par l'association des parents d'élèves et le service périscolaire. Malgré un emploi du temps chargé, le père Noël a distribué des bonbons aux petits et grands et a été photographié avec les enfants.



Philippe Cochard

ENVIRONNEMENT

Aménagements paysagers

Les premiers éléments ont été mis en place sur le terrain du parc de loisirs, sous la forme d'une mini forêt, d'une haie arbustive et autour du terrain de boules représentant 64 arbres. De plus une zone humide a été modelée en contrebas du terrain, qui sera également végétalisée.

La prochaine étape est prévue le 16 février par la plantation d'arbustes sous forme d'un nouveau chantier participatif avec l'école et le 17 février avec les familles, «Plantons par Nature» assurant l'aspect pédagogique.



Puis au printemps, sera semé un gazon rustique, une 1ère préparation du sol ayant été réalisée cet automne.

La Gestion des déchets

Deux changements vont être effectifs en début d'année :

1- Les nouvelles modalités d'accès aux déchetteries et végétries (cf. EDU n° 45 de nov/dec ou <https://www.orleans-metropole.fr/actualites/detail/de-nouvelles-modalites-dacces-aux-dechetteries-et-vegetris>).

2- L'obligation pour les particuliers de gérer les biodéchets (cf. l'Echo bio et le lien <https://www.orleans-metropole.fr/dechets/reduction-des-dechets>).

Gilles Lendon

Les ateliers numériques continuent en 2024

Vous êtes débutants, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Les ateliers sont pour tous les âges, tous les niveaux. Vous serez accueillis au sein d'un petit groupe où l'ambiance est très conviviale.

ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ
Se rencontrer, échanger, être solidaire

POINT DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

VOTRE PERMANENCE À MARIGNY-LES-USAGES
Le 2ème et 4ème jeudi de mois
10h - 13h

1^{ère} session gratuite puis adhésion encouragée au réseau Familles rurales

Contact & inscriptions
Mairie Marigny-les-Usages
02 38 75 04 15
Familles Rurales du Loiret
02 38 65 48 71

Salle Ara Martis
15 rue de la Touche
45760 MARIGNY-LES-USAGES

Un service proposé par : Soutenu par :

Besoin d'aide ?

ATELIERS COLLECTIFS
Première prise en main de l'ordinateur ; naviguer sur Internet ; se servir de sa boîte mail, etc.

SOUTIEN INDIVIDUEL
Aide aux démarches administratives ; achats sécurisés sur Internet, etc.

MATÉRIEL
Vous pouvez apporter votre propre matériel. Des ordinateurs et tablettes seront à disposition sur place.

PROGRAMME
10h - 11h30 **Atelier collectif**
Apprenez et progressez en groupe, en toute convivialité !
11h30 - 13h **Accompagnement individuel**
Nos médiateurs numériques professionnels vous aident dans vos démarches confidentielles.

Vous souhaitez vous engager pour l'inclusion numérique de tous ? Devenez bénévole sur cette permanence!

CALENDRIER 2024

G1		G2	
11/01	11/07	25/01	25/07
08/02	08/08	22/02	26/09
14/03	10/10	28/03	24/10
11/04	14/11	25/04	28/11
13/06	12/12	23/05	27/06

ASSOCIATION DE MARIGNY-LES-USAGES

Vous allez avoir 70 ans au cours de l'année 2024

Dans le cadre de l'évaluation des besoins sociaux de la population de plus de 70 ans, nous vous invitons à compléter le questionnaire que vous allez recevoir au cours de l'année et de bien vouloir le retourner en mairie.

De même si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, veuillez vous faire connaître en mairie afin de pouvoir être contacté plus facilement.



BANQUE ALIMENTAIRE

Malgré le froid, merci aux bénévoles et aux élus qui ont rendu possible la collecte au profit de la banque alimentaire. Le poids de la collecte s'est élevé à 125 kg. Un grand merci aux Martarais sensibles à cette cause.



Murielle Buleon

iad
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

VOTRE CONSEILLER EN IMMOBILIER SUR LE SECTEUR

Nicolas LAZARENO
06 61 46 02 90
REJOIGNEZ iad ! CONTACTEZ-MOI !
iadfrance.fr

ALEXOTO 45
MECANIQUE GÉNÉRALISTE

ALEXOTO 45
Réparations et entretiens toutes marques - Diagnostic électronique - Montage - Equilibrage pneus auto et moto

ouvert du lundi après-midi au samedi matin

09.50.83.76.64
alexoto45@free.fr

105 rue du Champ Nappe
45760 MARIGNY LES USAGES



Si votre enfant est né entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021, il fera sa rentrée scolaire en septembre 2024.

Pour son inscription vous aurez besoin des documents suivants :

- livret de famille
- attestation de domicile
- carnet de santé
- un certificat de radiation si votre enfant était déjà scolarisé en 2023.

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous auprès de madame Cynthia Sailer en envoyant un mail à periscolaire@marignylesusages.fr L'admission se fera auprès de madame Vannier (directrice de l'école) et aura lieu mi-juin en même temps que la visite de l'établissement.

« Accueil de loisirs des mercredis »

Les enfants âgés de 3 à 6 ans ont fait chacun une lettre pour le Père Noël, qu'ils ont déposée le mercredi 06 décembre dans la hotte de la Mairie. Suite aux lettres reçues, le Père Noël leur a également fait parvenir une lettre de remerciements ainsi que des chocolats. Le Père Noël est impatient de faire sa tournée de distribution de cadeaux à tous les enfants et bien entendu il compte sur eux pour continuer d'être sage.

« Bonne fête de fin d'année de la part de l'équipe d'animation »



ASSISTANTES MATERNELLES

" Mardi 5 décembre les enfants accueillis par les assistantes maternelles de Marigny ont pu assister à leur spectacle annuel de fin d'année.

Cette année le RPE et la Mairie de Chécy ont invité la compagnie Axé-Cirque à nous présenter leur joli spectacle intitulé " La Piste aux Histoires" .

Après avoir écouté l'histoire du petit clown , l'artiste Marie nous a présenté des jonglages et des chansons. Ensuite les enfants ont pu participer à des ateliers de jeux avant d'aller se restaurer avec de petites gourmandises. Une très belle matinée pour petits et grands.



« Séjour jeunes intercommunal 11-14 ans »

10 jeunes par commune, Marigny les Usages, Boigny sur Bionne, Semoy et Mardié, pourront partir 8 jours à Belle-Ile-en-Mer du 09 juillet au 16 juillet 2024.

Entre terre et mer, ce séjour permettra de sensibiliser le public à la fragilité du monde marin et de découvrir la nature insulaire, sauvage et préservée. Ils seront encadrés par 6 animateurs dont 1 directeur et 1 ou 2 surveillants de baignade. Pour se rendre à Belle-Ile-en-Mer, le trajet se fera en train suivi d'une traversée en bateau et sur l'île, les déplacements s'effectueront à vélo. Tout en profitant des nombreuses activités proposées sur place, les jeunes partageront des moments de convivialité au sein d'un groupe.



Des réunions de préparation auxquelles ils seront conviés, seront organisées afin d'aborder le règlement de l'hébergement, de co-organiser la vie quotidienne, de définir ensemble les activités, de présenter ces choix collectifs aux familles ... Si vos jeunes sont intéressés par ce séjour, veuillez écrire à l'adresse mail suivante : periscolaire@marignylesusages.fr pour vous transmettre davantage d'informations comme l'ouverture et la fermeture des dates d'inscriptions, tarification... Les communes se réservent le droit d'annuler ou d'adapter le séjour. »



PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !



Don de sang

MARIGNY LES USAGES SALLE DES ETANGS

RUE DE LA GARE

Mercredi 28 février
de 15h30 à 19h30

Privilégiez le rendez-vous sur :
mon-rdv-donesang.efs.sante.fr





Garage LERY
Yohan LERY

Tél. : 02 38 52 72 84
Mail : johanet.sarl@wanadoo.fr
www.technicar-services.fr

ZA des Esses Galerne
45760 VENNECY





Un début d'année scolaire très festif pour l'APEM avec le bal des monstres en novembre, grands et petits avaient revêtu leurs costumes les plus effrayants pour l'occasion !

Les martarais et leurs enfants étaient au rendez-vous !

Cette année, l'APEM s'est également engagée dans l'action pour le Téléthon, avec la vente de viennoiseries à la sortie de l'école (merci aux deux boulangers), en reversant l'intégralité des bénéfices à l'AFM.

Un grand merci à la participation des élèves de CM1 et CM2, pour la réalisation du bon de commande, de la préparation des commandes et de la vente.



En décembre, l'APEM a participé au village de Noël avec l'atelier des lutins: photos avec le Père Noël, activités manuelles, jeux de société, chasse aux chaussettes, atelier maquillage, ventes de produits, lectures de contes avec une super autrice (merci à Alexandra Quessada et son super livre « les aventures de Babounette et Ansélu : le mystère des chaussettes perdues »), chants avec la chorale « Amis voix », ...



Vous avez été nombreux à passer par nous pour la commande des chocolats de fin d'année. Un grand merci car les bénéfices de ces ventes ont été immédiatement utilisés dans le cadre des sorties scolaires de fin d'année: cinéma pour les petits et spectacle au cirque Gruss pour les grands.

A vos agendas :

18 février : le loto des enfants

En mars : la vente d'objets décorés

L'APEM vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année !

Le vendredi 8 décembre la quasi-totalité de nos adhérents a répondu présent au repas organisé comme chaque année par Familles Rurales. Préparé par le traiteur « Le relais de Châtenoy » ce repas a été partagé dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.



C'est dans une ambiance conviviale que nos adhérents ont passé une journée festive à Dénézé-sous-Doué. Intermède dansant pendant le déjeuner, humour assuré par le maître des lieux et spectacle Imitateur pour clôturer cette journée où nous avons tous ri de bon cœur.



Le dimanche 11 février 2024, nous

organisons notre grand Loto annuel à la salle des Etangs. De nombreux lots de qualité vous seront proposés. Alors, réservez la date ! On vous attend nombreux.



Le 15 mars 2024 à 18h30 à la Salle Ara Martis, en partenariat avec Familles Rurales, une conférence est organisée sur le thème : Le Grand Epeautre Non Hybridé - Ses bienfaits pour la Santé Participation au chapeau Informations au 02 38 75 14 13



L'assemblée Générale de Familles Rurales aura lieu le samedi 27 janvier 2024 à 10h30 à la salle des étangs. Des convocations seront adressées aux adhérents. Venez nous rencontrer !



FNC PG - CATM
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE - COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC
 Section De VENNECY – MARIGNY-les-USAGES

Le samedi 11 novembre, les anciens combattants, les élus, les enfants des écoles, et de nombreux anonymes se sont rassemblés au monument aux morts de Marigny-les-Usages et de Vennecy pour commémorer l'Armistice de la Première Guerre Mondiale et rendre hommage aux morts pour la France de tous les conflits.

L'instabilité générale du monde d'aujourd'hui et les guerres qui se déroulent actuellement en Europe de l'est et au Proche Orient démontrent l'importance de se souvenir de nos aînés morts pour notre liberté.

A l'issue de la lecture des messages de l'UFAC et du ministre des armées, une gerbe a été déposée par le président Jackie Maureau et le maire Philippe Beaumont. Les enfants des écoles quant à eux, ont lu des textes et déposé une fleur devant le monument aux morts.

Pour clôturer ces commémorations, la municipalité de Marigny-les-Usages a convié les participants à un convivial pot de l'amitié.



L'assemblée générale des anciens combattants CATM aura lieu le samedi 20 janvier 2024 à 14h30 à la salle Ara Martis.



Le jeudi 16 novembre, la soirée du Beaujolais Nouveau s'est déroulée dans une très bonne ambiance salle des Etangs magnifiquement décorée et animée par un musicien clarinettiste accompagné d'une chanteuse.
A la suite d'une dégustation offerte, 120 repas ont été servis.



Le 2 décembre, la soirée théâtre a réuni une centaine de spectateurs dans notre salle des Etangs où s'est jouée la 25ème représentation théâtrale du Bastringue.
Moment agréable et cette troupe a de nouveau montré son talent en nous présentant une pièce nommée « Théâtre sans animaux » du genre absurde composée de huit saynètes écrites par Jean-Michel Ribes.



Les 20 et 21 janvier l'Air(e) des Artistes Associés organise une MASTER CLASS ouverte à TOUS.
Tous ceux qui veulent découvrir le chant de groupe ou en individuel, ainsi que l'expression scénique façon théâtrale parlée et (ou) chantée.

Apprentissage échauffements vocaux ou prise de parole Ateliers complets de formation à partir de 8 ans.
Démonstration des élèves du groupe A.A.A en vue du spectacle du 16 mars à la Salle des étangs avec possibilité de monter sur scène dans la mesure du possible pour le gala du 16 mars en interprétant 2 chansons avec le groupe.
Inscriptions auprès de MARIE 06 88 83 31 88 pour le stage samedi et dimanche

Je vous en avais parlé dans L'écho des Usages précédent. Je souhaite quitter le bureau, ainsi que mon adjoint Sébastien Poncelet. Chacun pour des raisons personnelles et aucunement relatives au fonctionnement du C.d.F. bien au contraire.

Notre bureau est composé actuellement d'un président, un vice président, d'une secrétaire, d'une trésorière et son adjoint.

Le fonctionnement repose actuellement sur l'expérience des anciens et il serait bon de rajeunir ce cadre et se préparer à passer la main.

Aujourd'hui, si notre équipe organisatrice composée de 19 membres reste soudée et motivée, il s'avère que personne ne se trouve en position pour reprendre les rennes de cette belle et dynamique association.

Après réflexions, plusieurs options se présentent à nous :

- 1) Rester dans le même schéma qu'actuellement avec **un président, un vice président, à remplacer**
- 2) Gérer avec **deux co présidents à nommer**, secrétaire, trésorier et adjoint.
- 3) Gérer **sans présidence**, mais de toutes façons, il faudra désigner quelqu'un pour la signature finale.

Bien entendu, tout cela peut se conjuguer au féminin.

Pour la gestion des manifestations, l'équipe souhaite garder le même schéma qui fonctionne très bien, à savoir des responsables par pôle (Marche des étangs, Martaraise, théâtre, commandes fournitures alimentation, gestion cave, trésorerie, communication ...)

POUR QUE VOTRE COMITE DES FÊTES CONTINUE D'EXISTER

Je lance cet appel au secours à tout Martarais ou Martaraise qui aurait envie de nous rejoindre en lui proposant de l'épauler personnellement la première année et lui communiquer mes presque 28 années d'expérience.

La tâche consiste essentiellement à gérer les mails entre adhérents et avec la municipalité, envoyer les demandes d'autorisation de manifestations à la préfecture, l'O.N.F. et autres mairies concernées, rechercher dans le vivier de bénévoles des renforts pour l'organisation des manifestations, représenter l'asso dans quelques manifestations municipales, gérer les réunions.

POUR CES TÂCHES , NOUS RECHERCHONS DEUX PERSONNES...

Contactez moi au 06 89 90 17 36, ou sur cdmarignylesusages@orange.fr ou bien encore sur Whatsapp : GG Branchu

**Le Président du Comité des Fêtes
Gérard Branchu**

**Le 19 janvier 2024 à 19h, le Comité des Fêtes organisera son
ASSEMBLEE GENERALE à la salle des étangs.**

Nous vous y attendons nombreux et si cela vous tente, vous pourrez en profiter pour intégrer l'équipe de bénévoles.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous adresse tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 !

« Le Football à Marigny : Vive 2024 ... »



L'année 2023 se termine dans la joie et la bonne humeur avec un Père Noël généreux avec nos jeunes footballeurs. L'arbre de Noël s'est déroulé cette année à la salle de Rebrechien en présence des élus des deux villages Marigny et Rebrechien.

Beaucoup de satisfaction ... 2024 se présente sous les meilleurs auspices avec les performances de l'ensemble de nos équipes ...

Clin d'œil particulier :

- A la remarquable situation du club de notre village. Sur les 100 clubs du Loiret, l'ES Marigny se situe à la 26^{ème} place au niveau des effectifs et à la 25^{ème} au niveau sportif.
- A nos U 15 qui accèdent à la 1^{ère} Division Départementale sous la coupe de Christophe et Jean-Luc leurs coachs. Félicitations à ce groupe que l'on voit grandir et progresser chaque week-end.
- A nos U 17, avec une équipe créée sur le tard avec nos amis de Chilleurs, qui joue son rôle de trouble fête et est en progression constante.
- A nos seniors féminines, sympathique équipe qui prend du plaisir à chaque entraînement et match sous la coupe de Florent.

- A nos seniors garçons qui jouent les 1^{ers} rôles en 1^{ère} Division Départementale avec en prime une participation aux 1/16^{ème} de Finale de la Coupe du Centre Val de Loire avec une rencontre historique au stade des Usages contre une équipe évoluant en Nationale 3 : Vineuil SF.
- A nos trois joueuses (Rose, Chloé et Léane) retenues en sélection du district et en sélection de la Ligue du Centre pour Rose. Félicitations les filles.
- A Léo notre jeune arbitre qui a réussi ses examens et qui officie sur les terrains chez les jeunes chaque Samedi. Bravo Léo.
- A nos différents partenaires, leur soutien est très important pour notre fonctionnement au quotidien.

Tous ensemble, nous sommes plus forts ...!!!

Pour poursuivre son développement et assurer un encadrement de qualité pour toutes ses équipes, le club recherche des dirigeants et des bénévoles ...!!!!
N'hésitez pas à nous contacter.

Pour tout renseignement sur notre club, Contacter: Lionel Erit au 07 83 57 00 08 ou Raphaël Bignet 06 84 37 78 42

Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour tous ...



A la rentrée 2023, l'ESM a renouvelé les activités préférées de ses adhérents : marche nordique, stretching, multi sport enfant, musculation

pilates...

Mais elle a aussi effectué quelques modifications : ouverture d'un 2^{ème} cours de Pilates, le mardi de 18h30 à 19h30, et arrivée de nouvelles animatrices :

- pour le Cardio Fitness le lundi de 19h30 à 20h30,
 - pour le Yoga le mardi de 19h35 à 20h35.
- 2 nouvelles activités ont vu le jour à la salle Ara Martis :

Vous nous avez peut-être entendus au Village de Noël à l'Atelier des lutins le dimanche 10 décembre dernier. Nous avons pris beaucoup de plaisir à chanter devant vous. Et si vous veniez nous rejoindre ? Notre chorale, fonctionne pendant toute l'année, de septembre à juin, hors vacances scolaires.

Elle est composée d'une trentaine de femmes et hommes dirigée par un jeune chef de chœur sympathique et dynamique, Sylvain Cardou.

Aucune connaissance musicale ou de solfège n'est exigée. Le répertoire est

- le lundi de 15 à 16 h, SPORT SANTE. Ce cours permet aux participants de maintenir leur mobilité, l'équilibre, et travailler en douceur dans une ambiance conviviale....

- Le mardi de 18h30 à 19h30, BREAKDANCE, nouvelle discipline proposée aux prochains jeux olympiques; ce cours fait le plus grand bonheur des enfants de 6 à 11 ans.

N'hésitez pas à nous contacter, il reste des places dans plusieurs disciplines et nous serons ravis de vous accueillir même en cours d'année.

Nous remercions tous les animateurs qui savent vous motiver et vous accompagner. Sans eux, sans vous les adhérents, et tous les bénévoles, l'ESM n'existerait pas.

très varié : extraits d'opérettes, d'œuvres classiques, de chants populaires, traditionnels ou contemporains etc.).

Notre chef de chœur met en ligne (dans un « padlet ») les enregistrements des différentes œuvres, par pupitre et en global, permettant à chacun de travailler pendant la semaine, entre chaque répétition. Ceci nous permet d'être à niveau même en cas d'absence occasionnelle.

Chaque année, 2 à 3 représentations (ou concerts).

Nous prenons plaisir à « pratiquer le chant choral », c'est à dire tout simplement chanter en groupe, sans nous « prendre la tête, dans une ambiance à la fois sérieuse et décontractée.

S'il est préférable de commencer en

L'ESM est très bien implantée dans notre village, permettant de le faire vivre et d'apporter aux Martarais des pratiques sportives diversifiées. Mais toute association pour son fonctionnement a besoin de nouveaux bénévoles. Ce renouvellement permettrait également de dynamiser l'équipe en place en apportant des nouvelles idées. Suite au déménagement du président adjoint le poste est libre, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Tous les responsables des sections et le bureau de l'ESM vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Evelyne Billard 06 25 53 06 61

septembre, vous **AMI-VOIX** pouvez nous rejoindre en cours d'année, avec possibilité de participer à 2 séances de répétition sans engagement. En cette fin d'année 2023, après le concert de Noël, nous redémarrons avec de nouveaux chants : c'est l'occasion de venir pour assister à l'une de nos répétitions, de tenter la « grande aventure » avec nous !

Salle ARA MARTIS à Marigny-les-Usages (15 rue du Vieux Bourg)

Répétition le mercredi de 19h30 à 21h30

Contacts :

La présidente, Florence Chobert :

06 74 44 96 92

Le trésorier, Pierre Elizalde : 06 84 75 58 10

Le secrétaire, Alain Asselin : 06 86 27 18 14

L'Écho BIO

RÉDUCTION DES DÉCHETS

C'est l'un des éléments majeurs pour réussir notre adaptation au dérèglement climatique : la réduction de nos déchets. Pour répondre à l'urgence en jetant moins tout en valorisant davantage nos ressources, Orléans Métropole a mis en place son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) sur 2020-2027. L'objectif est ambitieux mais réaliste : moins 100 kg/personne !

Les biodéchets représentent aujourd'hui le tiers de nos déchets ménagers et la loi anti-gaspillage adoptée en février 2020 prévoit l'obligation du tri à la source de ces biodéchets au plus tard le 1er janvier 2024. Elle prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1er janvier 2024.

Les déchets alimentaires, aussi appelé « déchets de cuisine et de table », représentent l'essentiel des biodéchets produits par les ménages ou les professionnels de la restauration. Il s'agit des déchets de cuisine tels que les restes de repas ou de préparation de repas, ou encore les produits périmés non-consommés. Ils sont notamment issus des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail ainsi que des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires.

Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique.

La solution pour les ménages est de se munir d'un composteur, cela est possible grâce au programme que la Métropole a mis en place : j'adopte un composteur

Pour en savoir plus sur le compostage : www.orleans-metropole.fr > [gestion_dechets](#) > [guide-compostage](#)

ENSEMBLE,
réduisons nos déchets
POUR UNE QUALITÉ DE VIE SANS GASPI !



SARL HUET
SERRURERIE
www.serrurerie-huet.fr

Méletterie - Clôtures - Portails

2885, ROUTE NATIONALE
45760 MARIGNY LES USAGES
Tel : 02.38.75.06.60
huet.serrurerie@wanadoo.fr

CB Bois
L'artisanat à votre service

Menuiserie MIXTE - Alu, Bois, PVC
Véranda - Volet - Portail
Charpente - Escalier
Cuisine - Agencement intérieur

Guillaume Cottet : 06 24 30 24 31
g.cottet@cb-bois.fr

67, avenue Eugène Milon - 45 470 LOURY
www.cb-bois.fr

Date	Manifestation	Horaire	Lieu
Vendredi 5 janvier 2024	Mairie - Vœux du maire	19 h	Salle des étangs
Vendredi 19 janvier 2024	Comité des fêtes - Assemblée générale	19 h	Salle des étangs
Samedi 20 janvier 2024	Anciens Combattants - Assemblée générale	14 h 30	Salle Ara Martis
Samedi 20 janvier 2024	AAA - Master class		Salle des étangs
Dimanche 21 janvier 2024	AAA - Master class		Salle des étangs
Samedi 27 janvier 2024	Familles Rurales - Assemblée générale	10 h 30	Salle des étangs
Dimanche 11 février 2024	Familles Rurales - Loto		Salle des étangs
Dimanche 18 février 2024	APEM - Loto des enfants		Salle des étangs
Mercredi 28 février 2024	Mairie - Don du sang	15 h - 19 h 30	Salle des étangs



Quelques Rappels pour les propriétaires de chien et chat

En tant que propriétaire d'un animal, vous êtes responsable des dommages qu'il peut causer qu'il soit sous votre garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.

Il est interdit de laisser divaguer votre animal.

Un chien est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- Il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une chasse et si son propriétaire démontre qu'il a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.

Un chat est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il est non identifié et se trouve à plus de 200 mètres des habitations
- Il se trouve à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et n'est pas sous sa surveillance
- Son propriétaire n'est pas connu et le chat est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui

Les chats errants ont une espérance de vie raccourcie et sont à l'origine de très nombreuses portées de chatons abandonnés, c'est pourquoi il est recommandé de faire stériliser votre chat le plus tôt possible.

Le fait de laisser divaguer un chien peut être puni d'une amende de 150 €.

Le tribunal peut décider, en plus, de confier définitivement l'animal à une fondation ou une association de protection animale.

Pour les propriétaires de chien, laissant les déjections de leur animal, notamment dans l'allée devant l'école :

Le propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt une amende de 135 € s'il est pris en flagrant délit.

Groupe de Marcheurs

Mesdames et messieurs,
Vous souhaitez marcher dans notre forêt environnante, mais vous ne savez pas où aller, comment faire et à quel rythme.
Venez librement, avec de bonnes chaussures, le lundi ou jeudi matin à 9h00 retrouver un groupe de marcheur.
Le rendez-vous se situe devant l'arrêt de bus Mairie.

Directeur de la publication: Philippe Beaumont
Conception: Marine Rocher
Photos: Sonia Asselin
Impression Prevost BBV
Tiré en 750 d'exemplaires

10-31-3175 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org.
Ne pas jeter sur la voie publique.



ETAT CIVIL

Ils sont né(e)s

- Arthur, Louis, Pascal LUCAS né le 21/10/2023

Ils se sont pacés

- Didier BESSET et Catherine JULLIEN le 16/11/2023

INFOS UTILES

Ouverture de la mairie au public :

- Lundi de 08h30 à 12h30
- Mardi de 15h00 à 18h30
- Mercredi de 08h30 à 12h30
- Jeudi de 15h00 à 18h30
- Vendredi de 08h30 à 12h30

Pendant les vacances scolaires :

- lundi, mercredi et vendredi 08h30 à 12h00

- mardi et jeudi 15h00 à 17h30

TEL : 02 38 75 04 15

E-mail : mairie@marignylesusages.fr

Site internet : www.marignylesusages.fr

Horaires de la bibliothèque:

le mardi de 16h30 à 18h30

le jeudi de 16h30 à 18h

le 1er samedi du mois de 10h à 12h

Samu : 15 / Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 ou 02.38.46.83.60

ERDF: 09.72.67.50.45

Kinésithérapeute, Mme Alexandre:

02 38 21 09 13

Infirmière, Mme Manso:

06 77 34 02 09

Horaires déchetterie:

- lundi de 14h à 17h00

- du mardi au vendredi, de 10h à 12h

et de 14h à 17h00

- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h00

- le dimanche de 9h à 12h

les déchetteries et Végé'tri de Saint-Jean de Braye, Saint-Cyr-en-Val et Ingré seront fermées le mardi. Celles de Saran, St-Pryvé-St-Mesmin et Chécy seront fermées le jeudi.



Les prochains ramassages des déchets jaunes sont les 5, 19 janv. et les 2 et 16 fév. 2024